

Madame , Monsieur,

Je me permets de vous écrire aujourd'hui suite à un courrier donné de la part de Me EOCHE-DUVAL Véronique lors du débat citoyen, pour les législatives, se déroulant le Mercredi 1 Juin à Auch.

Je m'appelle Alice CENDRÉ, âgée de 28 ans, je suis candidate pour les législatives dans la deuxième circonscription du Gers avec l'étiquette du Rassemblement National.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attentions du courrier réalisé par votre président Mr LEBIGOT Maxime et je me suis informée également de votre combat que vous portez contre les déserts médicaux sur votre site internet.

J'ai également pris contact en début d'après-midi avec Me EOCHE-DUVAL pour pouvoir échanger sur ce sujet qui me tient particulièrement à cœur, car je suis aide-soignante de profession et j'exerce dans le milieu du paramédical depuis maintenant 10 ans. Je connais donc très bien ce domaine et les préoccupations de chacun d'entre nous.

En effet, nous sommes face en France et notamment dans le Gers à de réels problèmes concernant la santé. Il va devenir encore plus difficile de se faire soigner, car 1/4 de nos médecins ont plus de 60 ans ce qui annonce des départs à la retraite en masse alors que nous sommes déjà en manque d'effectif de médecins. Il existe déjà un alourdissement des services d'urgence par manque de personnel, mais qui va malheureusement s'accroître si aucune solution et actions ne sont mises en place rapidement !

Il y a quand même 7.4 millions de Français qui vivent dans un désert médical, il n'est pas acceptable que des personnes en besoin de soins soient obligées de passer de longues heures en voiture pour bénéficier de soins médicaux élémentaires ou urgents.

C'est pourquoi, je propose d'une part d'ouvrir un nombre de places suffisantes dans les facultés de médecine pour disposer de médecins suffisants pour les Français, mais également de s'implanter obligatoirement durant 2 à 3 années après leurs années de médecine (chose qui est faite pour les aides-soignants ou infirmiers qui doivent obligatoirement un nombre d'années à l'hôpital ou structure après l'obtention du diplôme).

Il ne suffit pas d'imposer, mais également d'accompagner ces médecins qui auront sans doute une famille donc un besoin de logement (Par exemple : mettre à disposition un logement pendant une durée), de travail pour le conjoint et d'école pour les enfants. Afin de permettre un enracinement de ces médecins dans nos milieux ruraux et ainsi d'être plus attractifs. Je pense qu'il est important d'effectuer ce travail car dans notre milieu rural et je pense à nos aînés, ils ont besoin de retrouver des médecins familles, qui les connaissent ainsi que leurs dossiers médicaux, et à qui ils peuvent se confier en toute liberté.

D'autre part, pour remédier à l'engorgement des urgences, je pense qu'il faut continuer dans la voie de création de maisons et centres de santé qui a été faite au sein de notre département, mais pour lesquels il faut augmenter le nombre de moyens en terme d'équipements afin de pouvoir traiter les "petites urgences". Je suis d'accord avec l'idée de Me EOCHE-DUVAL , concernant la mise en place de cabinets secondaires pour avoir plus de flexibilité et où les médecins pourront effectuer par exemple 1 à 2 journées par semaine, car beaucoup de lieux peuvent être utilisés plutôt que les laisser "sans vie".

Enfin, sur le plan hospitalier, il est important d'agir, car nous allons à la perte de notre service public en direction d'une médecine privée et cela me paraît inconcevable. Beaucoup trop de lits ont été fermés

ces 5 dernières années (18 000 lits) alors que nous étions en pleine crise sanitaire accompagnée d'une pénurie de soignants qui était déjà présente avant la COVID, mais qui s'est aggravée d'abord parce que du personnel soignant, n'étaient pas vaccinés et donc licenciés, mais aussi parce qu'il n'y a aucune reconnaissance du travail, que nous, les soignants exercent. Nous sommes passés de "héros" à des "pestiférés" qui transmettaient le virus alors que le gouvernement n'a voulu garder que du personnel vacciné (bien qu'on soit conscient que même vacciner et en ayant les gestes barrières malheureusement la COVID peut être transmise). Donc, pour remédier à cette situation désastreuse, je propose d'abord de réintégrer le personnel médical non vacciné et qui doit être indemnisé, mais également d'augmenter de 10 000 places supplémentaires dans les IFSI et IFAS pour recruter en masse du personnel soignant et pour finir 2 milliards d'euros sur cinq ans permettront de revaloriser les salaires. Le salaire des infirmiers sera augmenté de 10 % pour atteindre la moyenne européenne.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez échanger d'avantages avec moi.
Cordialement

Alice CENDRÉ, candidate 2ème circonscriptions du Gers au RN.
06.16.94.07.16